



# Le LORETTain

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE



M. Émile Loranger, ing.

## Bonne et heureuse année 2008

Que cette année 2008 vous offre des moments de bonheur tout simple avec ceux qui vous sont chers. Soyez assurés de ma sincère gratitude pour votre fidélité indéfectible.

À l'aube de cette nouvelle année, mon équipe et moi sommes en mesure de vous certifier que nos objectifs de qualité des services et de respect de la capacité de payer de nos contribuables seront maintenus.

Alors, on repart pour une année de plus et on peut regarder devant soi avec plus d'espérance et d'optimisme pour une qualité de vie inégalable.

C'est donc dans cet esprit qu'au nom du conseil municipal, ainsi qu'au nom du personnel de notre Ville, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une année remplie de bonheur partagé. Que la santé vous accompagne à chaque jour et que chaque instant soit pour vous source de paix et de plaisir de vivre.



Le maire de L'Ancienne-Lorette

Émile Loranger, ing.

## LE BUDGET 2008

Le 11 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2008 pour la Ville de L'Ancienne-Lorette.

### UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :

En 2006 et 2007, vous aviez l'habitude de recevoir deux comptes de taxes, soit celui de votre Ville et celui de l'agglomération de Québec.

En 2008, vous ne recevrez qu'UN SEUL compte de taxes qui couvrira à la fois les dépenses de notre Ville et notre quote-part à l'agglomération.

Est-ce que cela va faire augmenter votre facture?

NON, bien sûr, puisque le budget 2008 de la Ville de L'Ancienne-Lorette prévoit un gel complet du compte de taxes TOTAL incluant l'agglomération.

C'est donc dire que, pour une maison moyenne évaluée à 155 000 \$, le compte de taxe total était de 1913 \$ en 2007 (en y incluant le compte de l'agglomération de Québec) et ce même compte de taxes sera encore de 1 913 \$ en 2008.

Voici donc comment se présente le budget 2008 :

### REVENUS

1) TAXES	
Résidentielles	9 216 285 \$
Secteur	221 339 \$
Non-résidentielles	3 959 008 \$
Terrains vagues desservis	95 958 \$
Services et autres	2 956 138 \$
2) PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	303 594 \$
3) REVENUS DE SOURCES LOCALES	270 000 \$
4) AUTRES REVENUS	474 000 \$
5) TRANSFERTS INCONDITIONNELS	
Compensation de taxes	225 168 \$
6) TRANSFERTS CONDITIONNELS	
Subventions diverses	173 331 \$
<b>TOTAL</b>	<b>17 894 821 \$</b>

### DÉPENSES

1) ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil	228 656 \$
Direction générale et trésorerie	864 944 \$
Greffes et archives	264 151 \$
Gestion du personnel	113 866 \$
Promotion, relations publiques et autres	113 500 \$
Quote-part à la Ville de Québec	7 800 000 \$
2) SÉCURITÉ PUBLIQUE	126 469 \$
3) TRAVAUX PUBLICS	
Administration	433 297 \$
Voirie municipale	618 901 \$
Enlèvement de la neige	604 097 \$
Éclairage de rues	147 000 \$
Machineries et véhicules	666 899 \$
Aqueduc et égouts	367 551 \$
Matières résiduelles	499 000 \$
Contrôle des chiens	9 000 \$
4) AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	121 834 \$
5) LOISIRS ET CULTURE	
Administration et location	415 481 \$
Centre communautaire	103 701 \$
Aréna et patinoires	374 442 \$
Parcs et terrains de jeux	408 799 \$
Local polyvalent	27 800 \$
Maison de la culture	40 150 \$
Bibliothèque	726 719 \$
6) FRAIS DE FINANCEMENT	
Intérêts sur dette actuelle et autres frais	278 632 \$
Intérêts sur prévisions de financement	151 821 \$
Rembours. de la dette à long terme	488 111 \$
7) AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	1 900 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>17 894 821 \$</b>

Comme vous pouvez le constater, nous prévoyons un poste « affectations – activités d'investissement » assez important qui, si tout va bien, nous permettra de réduire nos emprunts de manière à pouvoir commencer à réduire notre dette dès l'an prochain.

En conclusion, 2008 sera encore une bonne année pour nos « payeurs de taxes » et, en ce qui nous concerne, mes collègues du conseil et moi, nous pensons avoir répondu à vos attentes.

Merci de votre collaboration!

Le maire de L'Ancienne-Lorette,

ÉMILE LORANGER, ing.

Membres de la Commission permanente des finances:

Madame Josée Ossio,  
conseillère du district 1 / Saint-Jacques

Monsieur André Laliberté,  
conseiller du district 2 / Notre-Dame

Monsieur Louis Marcotte,  
conseiller du district 3 / Saint-Paul

Monsieur Robert Gosselin,  
conseiller du district 6 / des Pins

# BIBLIOTHÈQUE *Marie-Victorin*

**ACTIVITÉS  
GRATUITES**
*Il suffit de se  
procurer un  
laissez-passer!*
**HORAIRE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN**

	FERMÉ
LUNDI :	FERMÉ
MARDI :	13 h 30 à 18 h 30
MERCREDI :	13 h 30 à 20 h 30
JEUDI :	13 h 30 à 20 h 30
VENDREDI :	13 h 30 à 20 h 30
SAMEDI :	9 h 30 à 16 h 00
DIMANCHE :	9 h 30 à 16 h 00

## Activités du 3 janvier au 3 février 2008

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LES ACTIVITÉS, COMPOSEZ LE 641-6142, POSTE 4

### ÉVEIL À LA LECTURE

Personnage créé pour les enfants, Mamoiselle Plume raconte avec intérêt et passion quelques-uns de ses albums préférés.

#### BIBLIOBÉBÉ

**Série de quatre rencontres :**  
les dimanches 13 janvier, 10 février, 9 mars  
et 13 avril à 9 h 30.

*Inscription obligatoire au comptoir de prêt  
dès le 3 janvier. Places limitées.*

**Clientèle :** 18 mois à 3 ans  
**Durée :** 45 minutes

#### HEURE DU CONTE

**Série de quatre rencontres :**  
les dimanches 13 janvier, 10 février, 9 mars  
et 13 avril à 10 h 30.

*Inscription obligatoire au comptoir  
de prêt dès le 3 janvier. Places limitées.*

**Clientèle :** 3 à 5 ans  
**Durée :** 60 minutes



#### BIBLIOCONTE

**Série de quatre rencontres :**  
les mardis 15 janvier, 12 février, 18 mars  
et 15 avril à 9 h.

*Inscription obligatoire au comptoir de prêt  
dès le 3 janvier. Places limitées.*

**Clientèle :** 18 mois à 5 ans  
**Durée :** 60 minutes

### EXPOSITION

**Du 3 janvier au 3 février**  
**Au bout de mes rêves**

L'artiste Marguerite Boivin s'intéresse à l'être humain en pleine action. Loin d'être statiques, les images vibrent dans une aura de couleurs lumineuses. Cette série d'acryliques sur toiles nous plonge dans un univers ludique où se jouent l'enfance et le jeu, le temps et le défi humain.



**Lieu :** bibliothèque, aux heures d'ouverture

### ATELIER

**20 janvier, 11 h, 13 h 30 et 15 h**  
**Le coffre d'Hubert**

Hubert te fera découvrir son coffre plein d'objets appartenant aux coureurs des bois et aux amérindiens. Apprends leurs coutumes, leur mode de vie et goûte leur nourriture!

*Laissez-passer disponibles dès le 5 janvier.*

**Clientèle :** 5 à 12 ans  
**Durée :** 60 minutes



### CONCERT

**27 janvier, 11 h**  
**Duo Pratiffi/Jacques**

Les mélomanes seront comblés par les guitaristes de réputations internationales Christophe Pratiffi et David Jacques, qui interpréteront des œuvres teintées d'impressionnisme et des classiques.

*Laissez-passer disponibles dès le 12 janvier.*

**Clientèle :** adolescents et adultes  
**Durée :** 60 minutes



### ACTIVITÉ LITTÉRAIRE

**Les amis du livre**

Des rencontres pour partager le goût des livres.  
Première rencontre de la saison le 8 janvier à 13 h 30.

**Clientèle :** adultes  
**Lieu :** salle Victor-Laurin  
**Durée :** 180 minutes

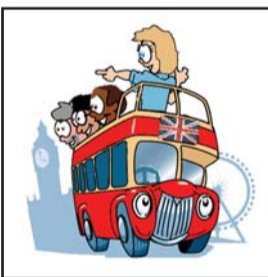
### CONFÉRENCE

**29 janvier, 19 h**  
**Quatre compères en Tunisie**

Les Loretains récidivent en nous présentant leur séjour en Tunisie, qu'ils illustrent avec beaucoup d'enthousiasme et de trucs pratiques.

*Laissez-passer disponibles dès le 19 janvier.*

**Clientèle :** adolescents et adultes  
**Durée :** 60 minutes



### LE SAVIEZ-VOUS?

*Les informations trouvées sur Internet ne sont pas toujours dignes de confiance.*

*Pour un travail remis dans le cadre d'un cours, la plupart des professeurs exigent des références de sources écrites.*

*La bibliothèque est l'endroit idéal pour trouver des sources fiables.*

*À la bibliothèque Marie-Victorin, plusieurs centaines de livres de référence sont disponibles, sur tous les sujets : médecine, arts, mode, langues, voyages et plus.*

*Les livres de référence ne peuvent être empruntés; cependant, la photocopie est permise, au coût de 0,15 \$ la feuille.*

## SERVICE *des travaux publics*

### OPÉRATION DÉNEIGEMENT

Stationnement de nuit

**872 - 9817**



*Un appel coûte moins cher  
qu'un remorquage !*

### ATTENTION À VOS POUBELLES ET À VOS BACS!

À l'approche de l'hiver, nous vous rappelons que vous ne devez en aucun temps placer vos poubelles ou bacs à ordures sur la voie publique. Vous devez tout simplement placer ces derniers dans votre entrée d'auto afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement. De cette façon, vous faciliterez le déneigement de votre rue et protégerez, du même coup, vos poubelles et vos bacs contre tout dommage éventuel.

Évitez des  
dégâts!



### RÉDUIRE MES DÉCHETS! ENCORE PLUS FACILE

Vous voulez savoir comment faire votre part pour réduire la quantité de déchets que vous produisez au cours d'une année? Rien de plus simple!

**Vous n'avez désormais plus qu'à visiter le [www.reduiremesdechets.com](http://www.reduiremesdechets.com).**

Ce site, que vient tout juste de mettre en ligne la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), contient une foule de trucs et astuces pour y arriver.

Un outil bien pensé pour [reduiremesdechets.com](http://reduiremesdechets.com)! Visitez-le.

### ENNEIGEMENT DES BORNES D'INCENDIE

Afin de pouvoir vous offrir un service contre les incendies des plus efficaces, le Service des travaux publics vous demande de ne pas enneiger les bornes d'incendie lors du déneigement de votre entrée de façon à ce que l'accès y soit rapide en cas d'urgence.

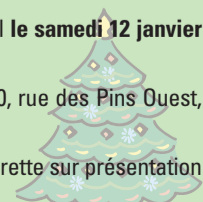


### DÉCHIQUETAGE DES SAPINS DE NOËL

Le Service des travaux publics procédera au déchiquetage des sapins de Noël **le samedi 12 janvier 2008 de 9 h à 16 h.**

Pour ce faire, il s'agit d'apporter votre sapin au garage municipal situé au 1400, rue des Pins Ouest, dans la cour arrière.

Ce service est exclusivement réservé aux résidents de la ville de L'Ancienne-Lorette sur présentation d'une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes ou autres).



# SERVICE *des loisirs*

## JOURNÉE D'ACTIVITÉS FAMILIALES SAMEDI 26 JANVIER DE 13 H À 19 H 30, PARC DE LA RIVIÈRE, 1315, RUE DES LOISIRS

C'est avec enthousiasme que la Ville de L'Ancienne-Lorette vous invite à venir participer à l'activité familiale *Plaisirs d'hiver*. Habillez-vous chaudement et venez participer avec nous aux activités organisées lors de cette journée de fête.



### PROGRAMMATION DE LA JOURNÉE

**13 h à 16 h**

#### STRUCTURES GONFLABLES SUR PLACE TOUT L'APRÈS-MIDI !

**Hockey libre, patinage libre, glissades** (apportez votre traîneau), **randonnée en raquettes et randonnée de ski de fond.**

#### Randonnée de trottinettes des neiges

Trottinette conçue pour duo parent enfant. (2 places).

**Défi santé patine-o-thon** (le plus grand nombre de tours effectués en patins). Cette activité est organisée en collaboration avec le programme 0-5-30.



#### Parties amicales de soccer sur neige

(Inscrivez votre équipe de 4 joueurs et votre gardien, appelez Frédéric Roy au 872-9811, p.1218, pour inscrire votre équipe).



#### Mini-golf sur neige

Venez tenter de faire un trou d'un coup!

**18 h à 19 h 30**

**Soirée patin disco** (viens patiner au rythme des succès disco des dernières années).

**Randonnée en ski de fond et marche aux flambeaux** dans les sentiers du parc de la Rivière.

Venez prendre une marche de santé dans notre sentier illuminé de flambeaux, suivi d'un rafraîchissement dans le centre communautaire.



#### ANIMATION AU COURS DE LA JOURNÉE

- Structures gonflables
- Clowns et animation



**VENEZ EN GRAND NOMBRE !**

## AMPHIGLACE MARIO-MAROIS

**AVIS** • Du 3 au 13 janvier 2008, toutes les activités sont suspendues en raison de la tenue du Tournoi de Hockey Bantam. De plus, la séance de patinage familial du jeudi 17 janvier de 18 h 30 à 19 h 30 est annulée.

### PATINAGE LIBRE (GRATUIT)

#### HORAIRE JANVIER 2008

LUNDI : 13 h 30 à 15 h (parents et petits)  
15 h à 16 h 30 (adultes seulement)  
JEUDI : 13 h à 14 h (parents et petits)  
18 h 30 à 19 h 30 (familial)  
DIMANCHE : 13 h à 14 h (familial)

### HOCKEY LIBRE (18 ans et plus)

Prenez note que le casque et les gants sont obligatoires.

#### HORAIRE JANVIER 2008

MARDI : 10 h à 11 h 30  
MERCREDI : 13 h 30 à 15 h  
JEUDI : 14 h à 15 h

**COÛT** : 2,50 \$ / joueur (résident)  
5 \$ / joueur (non-résident)

## LE PARC DE LA RIVIÈRE, UN ENDROIT IDÉAL POUR LE PLEIN AIR...

### PATINOIRES EXTÉRIEURES • Accès gratuit

#### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 12 h à 22 h  
Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT • Programme Vacances-Été 2008

Nous désirons informer les parents dont les enfants ont besoin d'accompagnement en vue du programme Vacances-Été que vous avez jusqu'au 3 mars 2008 pour présenter la candidature de votre enfant. Pour

ce faire, vous devez vous procurer les documents nécessaires à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette et nous les rapporter dûment remplis. Il est à noter que les candidatures seront soumises à un comité

d'évaluation. Cette mesure est mise en place afin de nous assurer de pouvoir répondre adéquatement aux besoins de votre enfant.

## OFFRES D'EMPLOI • PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour les postes suivants doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous tout en mentionnant le nom du concours, et ce, avant la date limite indiquée à chacun des postes.

**Madame Diane Bilodeau, direction des ressources humaines, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5**

Vous pouvez également envoyer votre curriculum vitae par courriel à [diane.bilodeau@ville.lancienne-lorette.qc.ca](mailto:diane.bilodeau@ville.lancienne-lorette.qc.ca) ou par télécopieur au 641-6019.

### COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR

#### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

- participer à l'élaboration et à la planification du programme d'activités;
- assurer la disponibilité des ressources humaines, matérielles et physiques nécessaires à l'organisation et au déroulement des activités;
- superviser le travail des responsables adjoints et des animateurs du camp de jour;
- superviser, coordonner et contrôler le déroulement des activités;
- participer à la sélection du personnel d'animation, coordonner et contrôler leur travail;
- rédiger des rapports hebdomadaires et un rapport final.

#### EXIGENCES

- posséder une grande connaissance et expérience des camps de jour;
- posséder une expérience importante en organisation d'activités et en gestion des ressources humaines;
- posséder un permis de conduire classe 5 et avoir une automobile à sa disposition aux fins du travail;
- avoir une bonne connaissance du domaine des loisirs municipaux est un atout.

#### QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- sens des responsabilités et de l'organisation accrue;
- leadership, initiative et autonomie;
- maturité et dynamisme;
- créativité et initiative;
- bonne capacité d'adaptation.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

- temps partiel de la mi-avril à la mi-juin;
- temps plein de la mi-juin à la mi-août;
- selon l'échelle salariale en vigueur.

**Concours coordonnatrice ou coordonnateur  
Programme Vacances-Été**

Date limite pour faire parvenir votre curriculum vitae :  
**le 8 février 2008.**

### RESPONSABLE ADJOINTE OU ADJOINT

(2 postes disponibles)

#### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

- assister la personne responsable du camp de jour dans la réalisation du programme d'activités;
- prendre en charge des dossiers spécifiques;
- assurer le leadership de l'équipe de moniteurs et superviser leur travail;
- assurer une présence importante sur le terrain pour évaluer le travail des animateurs.

#### EXIGENCES

- être étudiant qui poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- avoir complété au minimum une année au collégial;
- détenir de l'expérience en organisation d'activités et en animation;
- participer à des activités de formation;
- avoir de l'expérience en gestion de personnel et disposer d'une automobile constituent des atouts.

#### QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- sens des responsabilités et de l'organisation accrue;
- leadership, maturité et dynamisme;
- créativité et initiative;
- facilité à communiquer et à travailler en équipe.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

- temps partiel du début mai à la mi-juin;
- temps plein de la mi-juin à la mi-août;
- selon l'échelle salariale en vigueur.

**Concours responsable adjointe ou adjoint  
Programme Vacances-Été**

Date limite pour faire parvenir votre curriculum vitae :  
**le 15 février 2008.**

### RESPONSABLE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES HORAIRES

#### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

- assister la personne responsable du camp de jour dans la réalisation des activités;
- prendre en charge des dossiers spécifiques;
- prendre en charge la gestion des ressources matérielles;
- effectuer les achats de matériel lorsque nécessaire;
- être responsable de la petite caisse;
- faire les horaires du service de garde;
- effectuer toute autre tâche déléguée par le coordonnateur.

#### EXIGENCES

- être étudiant qui poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- avoir un permis de conduire de classe 5 et avoir une automobile à sa disposition aux fins du travail;
- avoir complété au minimum une année au collégial;
- détenir de l'expérience en organisation d'activités;
- participer à des activités de formation.

#### QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

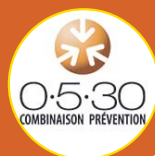
- sens des responsabilités et de l'organisation accrue;
- leadership, maturité et dynamisme;
- créativité et initiative;
- facilité à communiquer et à travailler en équipe.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

- temps partiel du début mai à la mi-juin;
- temps plein de la mi-juin à la mi-août;
- selon l'échelle salariale en vigueur.

**Concours responsable des ressources matérielles et des horaires • Programme Vacances-Été**

Date limite pour faire parvenir votre curriculum vitae :  
**le 15 février 2008.**



## Chronique MENSUELLE

### Les saines habitudes de vie

**C'est le temps de mettre à exécution les bonnes résolutions!**  
**Saine alimentation, activité physique et surtout relever le défi santé Janvier...j'embarque!**

Janvier! Les Fêtes sont passées et c'est le temps de mettre à exécution les bonnes résolutions! Encore cette année, la Ville de L'Ancienne-Lorette, dans le cadre du programme **0-5-30 COMBINAISON PRÉVENTION** (qui fait la promotion des saines habitudes de vie), vous en donne l'opportunité, et ce, de deux façons!

Tout d'abord, en venant goûter les nouveaux menus du casse-croûte de l'Amphiglace Mario-Marois. En effet, pourquoi ne pas profiter de votre visite lors du Tournoi de Hockey Bantam pour essayer des menus et collations bons au goût et bons pour votre santé tels que des « wraps » au poulet, des produits faibles en matières grasses et en sucre, des produits de blé entier, des fruits, des légumes et des produits laitiers.

Avec une saine alimentation, une seconde opportunité s'offre à vous. En effet, **du 20 janvier au 29 mars 2008**, le défi Janvier...j'embarque!, dans le cadre de la campagne provinciale « Plaisirs d'hiver », invite les gens de tous les âges à pratiquer un minimum de **30 minutes d'activité physique, trois fois par semaine.**

À compter du 14 janvier 2008, toute personne intéressée à participer pourra se procurer une carte 0-5-30 à la réception de l'hôtel de ville. Pour les **10 semaines** que durera le défi, **une visite hebdomadaire à l'hôtel de ville** sera nécessaire afin d'y faire estampiller les activités effectuées. Les personnes qui auront complété le défi avec succès seront invitées à déposer leur carte 0-5-30 à l'hôtel de ville au plus tard le 31 mars 2008 en vue d'être éligibles au tirage des prix de participation.

La marche, la raquette, le ski de fond, le patin sont quelques-unes des activités qui s'offrent à vous afin de pouvoir relever le défi. Vous pouvez les pratiquer seul ou collectivement, en famille ou avec des amis. Pas besoin d'être un athlète pour participer! Seuls la persévérance et le plaisir de bouger sont requis! Alors, enfiler vos tuques et mitaines et relevez le grand défi santé **Janvier...j'embarque!**

Sonia Boisvert pour le programme 0-5-30 COMBINAISON PRÉVENTION, organisatrice communautaire et agente de promotion de la santé, CSSS de la Vieille-Capitale

## MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE

Le **Mouvement Couple et Famille** souhaite à toute la population et tout spécialement à vous, les couples et les familles, ses meilleurs vœux pour l'année 2008.

Si votre résolution pour la nouvelle année est de passer plus de temps en famille, le **Mouvement Couple et Famille** est tout indiqué pour vous. Il vous offre des activités mensuelles à prix très abordables : activités familiales, activités de ressourcement, activités sociales.

Venez fraterniser avec d'autres familles dont les valeurs familiales et chrétiennes prennent une place importante dans leur vie. Venez vivre des moments de plaisir, des moments de bonheur.

### Pour information :

Linda et Réal au 849-9939 • Francine et Yves au 628-8382

## CLUB DES AÎNÉS DE L'ANCIENNE-LORETTE FADOQ

1741, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette

### SOIRÉES DE DANSE

Vous êtes invités à assister aux **SOIRÉES DE DANSE LES VENDREDIS 11, 18 ET 25 JANVIER AINSI QUE LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2008**. Les portes ouvrent à 18 h 30 et la danse commence à 19 h 45 pour se terminer à 24 h. Un buffet est servi à 23 h. L'orchestre Les Laurentiens offre la musique sous la direction de monsieur André Gosselin. DANSE SOCIALE, DE LIGNE ET CANADIENNE. Prix d'entrée : 8 \$ membre / 10 \$ non-membre

**À NE PAS MANQUER!**

### GALA DES AÎNÉS

Le dimanche **3 février 2008** avec l'animateur Michel Lambert.

### Avis – RENOUELEMENT DES CARTES DE MEMBRES

Tous les membres sont invités à renouveler leur carte pour l'année 2007-2008. Il est possible de le faire à tous les mardis et jeudis de 13 h à 16 h à la salle des aînés.

Pour toute information : Jean- Claude Paquet, président, au 872-3957 ou 803-3957.

## SERVICE du greffe

### AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance régulière qui se tiendra le 12 février 2008 à 20 h à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1613 à 1617, rue Saint-François à L'Ancienne-Lorette, lot 1 778 217 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme la marge de recul avant de l'habitation trifamiliale à 5,67 mètres en lieu et place des 7,1 mètres exigés et les galeries en cour avant à 4 mètres de la ligne avant de l'emplacement en lieu et place des 4,5 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.
- Propriété sise au 1459 à 1461, rue Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette, lot 1 777 249 du cadastre du Québec : permettre l'aménagement des espaces de stationnement en cour avant, du côté de la rue des Pionniers, à 1 mètre de la ligne de rue en lieu et place des 3 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à ces demandes au cours de la séance du 12 février 2008.

Donné à L'Ancienne-Lorette ce 9 janvier 2008

M<sup>e</sup> Claude Deschênes, avocat  
Greffier de la Ville

### AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance régulière qui se tiendra le 12 février 2008, à 20 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1445, rue Saint-Paul à L'Ancienne-Lorette, lot 1 310 806 du cadastre du Québec : permettre la construction d'une habitation multiplexe isolée de 4 logements avec une marge de recul avant de 6,56 mètres en lieu et place des 9,1 mètres exigés, ainsi qu'avec une marge de recul latérale gauche de 3,67 mètres et une marge latérale droite de 2,05 mètres en lieu et place des 4,5 mètres exigés, le tout pour une largeur combinée des marges latérales de 5,72 mètres en lieu et place des 9 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.
- Propriété sise au 1014, rue Saint-Paul à L'Ancienne-Lorette, lot 1 310 315 du cadastre du Québec : permettre l'installation d'une clôture dans la cour avant du côté de la rue Grandpré, à 3 mètres de la ligne de rue en lieu et place des 6,1 mètres exigés par le règlement et permettre l'installation d'une piscine creusée dans la même cour avant à 4,4 mètres de la ligne de rue en lieu et place des 6,1 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.

Le présent avis remplace celui daté du 5 décembre 2007 paru dans le journal *Le Loretain*, édition décembre 2007.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à ces demandes au cours de la séance du 12 février 2008.

Donné à L'Ancienne-Lorette, ce 9 janvier 2008

M<sup>e</sup> Claude Deschênes, avocat  
Greffier de la Ville



## CERCLE DE FERMIERES DE L'ANCIENNE-LORETTE

### RÉUNION MENSUELLE

9 JANVIER 2008, 19 H 30, SOUS-SOL DE LA SACRISTIE

*Il y aura élection d'une reine.*

INFORMATION : MONIQUE COUTURE AU 872-4807.

## CONSEIL MUNICIPAL

<b>Maire</b>	Émile Loranger	872-0104
<b>Conseillers</b>		
District (1) St-Jacques	Josée Ossio	872-9811
District (2) Notre-Dame	André Laliberté	864-7545
District (3) St-Paul	Louis Marcotte	872-1837
District (4) St-Olivier	Daniel Dupuis	871-0865
District (5) St-Jean-Baptiste	Christian Thériault	652-6328
District (6) des Pins	Robert Gosselin	872-9811

## SERVICES MUNICIPAUX

Direction des ressources humaines	Diane Bilodeau	872-9811
Direction générale	André Pelchat	872-9811
Greffe et contentieux	Claude Deschênes, avocat	872-9811
Trésorerie	Donald Tremblay	872-9811
Urbanisme	Valérie Dubois	872-9811
Travaux publics	André Rousseau	872-8450
Loisirs	Jacques-Alexandre Gravel	872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier	641-6142
Amphiglace Mario-Marois		877-3723
Protection des animaux		840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard	872-7689

*Le* **LORETTain**  
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

**Dépôt légal :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**Conception :** Le Journal de L'Ancienne-Lorette

**Tirage :** Plus de 9000 exemplaires

## Ville de L'Ancienne-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

**Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :**

L'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette  
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Tél. : **418 872-9811**

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.